

Avec l'Harmonie Municipale

Il est incontestable que durant plusieurs années, il ne fut pas donné à notre population de pouvoir réellement apprécier les efforts faits par les membres de l'Harmonie municipale.

Il apparaissait généralement que ce groupement ne répondait pas à la conception, qu'à juste titre, la population se faisait d'une phalange qui semblait avoir été instituée pour se faire fréquemment entendre publiquement et être à la disposition de l'administration municipale pour relever l'éclat des solennités locales.

Or, pendant longtemps, les membres de l'Harmonie ne donnèrent que de rares concerts au profit des œuvres locales.

Parfois, pour répondre à des sollicitations de comités de quartier, ils allèrent s'installer en des endroits malencontreusement choisis, aux carrefours de voies publiques où les timbres des tramways, les klaxons des automobiles, le roulement des voitures hippomobiles rendaient les auditions déplorables.

Dans ces conditions, les Havrais avaient le sentiment que, malgré son titre pompeux de municipale, notre grande harmonie n'avait pas autant de qualité artistique que bon nombre de groupements similaires constitués en d'autres grandes villes.

Cette année, et nous nous plaignions à le reconnaître, il apparaît nettement que l'Harmonie Municipale a fait un effort vraiment méritoire qui s'est traduit en une série d'auditions publiques qui, favorisées généralement par le beau temps, ont réuni un grand nombre d'auditeurs.

On a eu, le plus souvent, le souci de donner ces concerts en un lieu éloigné des bruits dus à la circulation.

C'est ainsi qu'il y eut cinq auditions au square Jean-Jaurès, deux au square Holker, deux au square Franklin, et un sur la place Saint-François.

Un autre concert a eu lieu récemment au Palais de la Bourse alors qu'en raison de l'abaissement de la température, les réunions de plein air ne pouvaient plus se justifier.

Le 16 mars, l'Harmonie municipale a donné son concert annuel au Grand Théâtre. Elle a pris part le 24 juin au Stade municipal, et le 27 mai, au Palais des Expositions, aux fêtes de la jeunesse laïque.

Enfin, contribuant à l'éclat des solennités municipales, elle s'est fait entendre à l'Hôtel de Ville le 4 février, lors de la venue des officiers du « Queen Royal Régiment » et le 8 juillet à l'occasion de l'inauguration du monument du général Archinard.

La société a donc réalisé cette année seize grandes auditions et nous croyons savoir que son programme comporte encore trois concerts qui seraient donnés cet hiver soit au Palais de la Bourse, soit à la Salle des Fêtes de Gravelle.

Comme on peut le constater par cet aperçu il a été accompli cette année beaucoup de travail et nous pouvons ajouter, du bon travail, autant qu'il nous a été donné de le constater au cours des quelques concerts auxquels nous avons assisté et dont nous avons rendu compte.

Sous la direction précise, serrée, de M. Manière, nos musiciens ont acquis des qualités d'homogénéité, de sentiment, qui manquaient parfois à leur groupement.

La pratique de la musique, la recherche des nuances, ont permis à plusieurs d'entre eux de faire valoir leurs mérites personnels d'exécutants.

Ce résultat est dû, croyons-nous, non seulement à l'autorité de la direction, mais aussi à la grande variété d'un répertoire judicieusement choisi. Celui-ci a mis les musiciens en présence de réelles difficultés musicales qui ont affiné leur compréhension et leur goût en même temps que leur virtuosité se perfectionnait.

La diversité des œuvres interprétées, qui sont au nombre de 36, a par surcroît, permis de rendre les travaux d'études attrayants.

Elle a évité la lassitude des musiciens en même temps qu'elle fournissait de grandes facilités pour la composition des programmes. Selon le but de la réunion à laquelle la société apportait son concours, selon aussi le lieu où avait lieu l'audition, l'Harmonie municipale exécuta les fantaisies et les marches les plus réputées, ou bien encore interpréta des ouvertures exceptionnellement brillantes, des ballets, des sélections, des œuvres de genres variés qui s'imposent à l'attention des amateurs.

Voici d'ailleurs le détail des œuvres qui ont figuré au répertoire de 1934. Il mérite l'attention des amateurs de musique.

OUVERTURES : *Iphigénie en Aulide*, Glück ; *Le Barbier de Séville*, Rossini ; *Patrie*, Bizet ; *Egmont*, Bethoven ; *Zampa*, Hérold.

SÉLECTIONS, BALLETS, SUITES : *Aida*, Verdi ; *Carmen*, Bizet ; *La Belle Hélène*, Offenbach ; *La Grande Duchesse de Gerolstein*, Offenbach ; *Le Roi s'amuse*, Delibes ; *Isoline*, Messager ; *Coppélia*, Delibes ; *Phryné*, Ganne ; *Symphonie Inachevée*, Schubert ; *Les Erynnies*, Massenet ; *Suite Orientale*, Popy.

GENRE : *La Plainte du Clocher*, Balay ; *Entr'acte de Messidor*, Bruneau ; *La Fête des Fleurs*, Manière ; *Djemilé*, Manière ; *Voix du Crépuscule*, Manière ; *Soirée près du Lac*, Leroux.

GRANDES MARCHES : *Le Couronnement de la Muse*, Charpentier ; *Cortège de Bacchus*, Delibes ; *Le Sacre du Prophète*, Meyerbeer ; *Marche Russe*, Ganne ; *Marche-Parade*, Manière ; *Strasbourg*, Andrieu ; *Villars, Allier* ; *Washington Post*, Sousa ; *Marche Militaire n° 1*, Schubert ; *Marche Américaine*, Sousa.

VALSES : *Les Amourettes*, Gunzl ; *L'Or et l'Argent*, Lehar ; *Valse Intermezzo*, Farigoul.

FANTAISIE : *Phi-Phi*, Christiné.

Ainsi qu'on en peut juger, nos concitoyens ont été très heureux de trouver à côté des noms des maîtres les plus réputés, celui de l'excellent chef qu'est M. Manière qui a fait exécuter plusieurs pièces où se manifestent la délicatesse et le charme d'une inspiration féconde.

Qu'il nous permette ainsi que ses musiciens, d'applaudir au très bel effort dont ils ont fait preuve au cours de cette année.

A. PETIT.